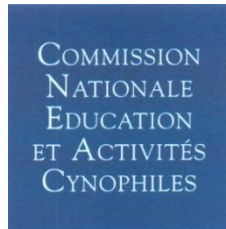




Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers
Commission Nationale D'Education et D'Activités
Cynophiles
Président Jean Denis DEVINS



Communiqué conditions climatiques extrêmes

Pratiquement toute la France est en vigilance météo rouge ce qui traduit les conditions extrêmes pour faire des activités. Aussi pour protéger les personnes et les chiens (se rappeler que la température idéale de travail des chiens est de 18-20°), pour tous les événements programmés, il faut :

- appliquer les directives des préfetures (interdiction de manifestation, réduction d'horaires ...)
- appliquer les directives locales du maire qui peuvent être identiques à celles du préfet voire plus contraignantes
- en l'absence de consignes et en fonction des températures annoncées que ce soit pour les humains ou pour des questions de BEA il est fortement conseillé voire impératif de
 - + commencer la manifestation plus tôt quand les températures sont encore acceptables
 - + ne pas dépasser l'horaire de midi quitte à supprimer des épreuves
 - + ménager des pauses chaleurs pour les juges, commissaires, directeurs et examinateurs

Les juges, commissaires, directeurs et examinateurs sont en droit d'arrêter la manifestation pour sauvegarder les personnes et les chiens.

De plus il est toujours possible de reporter la manifestation.

Jean Denis DEVINS

Président CNEAC